

<http://www.dechargelarevue.com/I-D-no-356-Des-charmes-tarifés-du.html>



I.D n° 356 : Des charmes tarifés du Chasseur abstrait

- Le Magnum - Les I.D -

Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2011

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

« *Nous sommes jeunes et de notre époque ; vous êtes vieux et dépassé.* », lit-on dans le billet-doux glissé par l'espiègle Patrick Cintas dans les commentaires à l'[I.D n° 352 bis](#) : *Le lapin et le Chasseur*. Encore cette gracieuseté n'est-elle qu'un amuse-gueule aux insinuations insultantes et dénonciations calomnieuses qui, en guise de réponse, figurent à mon encontre sur le site même du *Chasseur abstrait*. Sans doute Tranche-montagne a-t-il tout intérêt à transformer un dossier informatif en obscure querelle de personnes, de laquelle il peut être assuré que le lecteur se détournera assez vite. Pour ma part, je me contenterai ici de préciser une mise en garde, qui me semble nécessaire, envers une exploitation des gogos moins neuve qu'on veut bien dire, même si elle a su s'adapter aux nouveautés technologiques.

Je présente mes excuses à Roger Gaillard, pour l'avoir bien involontairement entraîné dans ce coupe-gorge. Je rappelle, s'il était besoin, que je n'ai rien à voir, ni de près ni de loin, avec l'entreprise des éditions de *L'Oie plate*, même si, après beaucoup d'autres, je viens de recommander la lecture de l'annuaire *Arlit* et sa récente remise à jour ([I.D n°306](#)) : comme l'annuaire *Audace*, « *ce sont des instruments de travail aussi nécessaires que la machine à écrire ou le traitement de textes pour un auteur en quête d'éditeur.* » (Louis Dubost). Nul doute que Roger Gaillard, plus habitué que moi aux chicanes et roueries des officines de compte d'auteur, saura trouver une réponse adaptée aux assertions malveillantes de Patrick Cintas.

*

La question du compte d'auteur n'est pas un sujet majeur de mes préoccupations. De lurette il existe des prestataires de services qui proposent à quiconque de se donner l'illusion d'avoir été publié. On aurait pu penser que cette pratique, si décriée et combattue jadis, dans les années 70 et jusque dans les premières années 2000, disparaîtrait avec les facilités offertes à chacun d'exposer sans bourse déliée, en blog ou sur un site personnel, sa salade littéraire ou poétique. Inutile pourtant de mener des recherches bien approfondies : sur le net comme dans des magazines littéraires bien réels, de prétendus éditeurs continuent de racoler, « *cherchant talent* » par voie de petites annonces : « *Nouveaux auteurs, envoyez vos manuscrits* »... La question est de savoir si le service, auquel s'engage le soi-disant éditeur et pour lequel il est payé, est bel et bien rendu, suivant les termes du contrat. A lire le [site](#) de *L'Oie plate*, les entourloupes continuent : les éditions du Panthéon, « *officine spécialisée dans le compte d'auteur abusif* », ont ainsi été récemment condamnées pour n'avoir pas respecté « *leurs obligations d'éditeur* ». Et on peut sans trop de risque parier qu'aux jeux biaisés des casinos Baudelaire ou Benevent, on perd plus sûrement encore qu'au grattage ou tirage de la Française des Jeux...

Si les agissements de ces officines sont désormais passées sous silence dans les pages des revues de poésie, comme si la question était définitivement réglée, c'est qu'ils se déroulent hors champ par rapport à l'activité qui nous importe, de repérage et d'accompagnement de la création poétique, et que l'ensemble des publications auxquelles un jeune auteur peut aujourd'hui s'adresser est suffisamment riche et diversifié pour qu'on puisse considérer que tout un chacun, pour peu qu'il manifeste un certain talent, trouve son éditeur. Si j'ai attiré l'attention sur le *Chasseur abstrait*, comme je l'ai fait dans [l'I.D n° 352](#), c'est que le jeu de cet éditeur sort de l'ordinaire par son ambivalence et ses ambiguïtés : grâce à son site, il joue la proximité avec la jeune création poétique ; et les cibles de ses éditions sont précisément les auteurs en recherche, ceux qui après avoir placé leurs premiers poèmes dans les revues, comme il est fort recommandé, aspirent à la suite d'inscrire leur nom sur un premier livre. Ils déchanteront assez vite s'ils acceptent les conditions proposées par *le Chasseur abstrait* : le fait d'avoir été sélectionné sur la qualité de leur manuscrit leur sera une maigre consolation.

Suite de cette chronique
en [l'I.D n° 356 bis](#)